



## INFORMATIONS DIVERSES

Déménagement MSAP - Agence postale La Trinité-Porhoët



En raison de la programmation de travaux, la Maison de services au public (dont l'agence postale) rue du Moulin à La Trinité-Porhoët est provisoirement transférée depuis le 25 octobre dernier sur le site de proximité de Ploërmel Communauté [12, rue du Point du Jour](#) à la Trinité-Porhoët.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Renseignements au 02.97.93.93.69

### Le ramonage des conduits de cheminées, c'est de saison !

Afin d'éviter toute mauvaise surprise, faites appel à un spécialiste certifié par l'Organisme professionnel de qualification et de classification du bâtiment (OPQCB) et demandez plusieurs devis à différents professionnels. Sachez également qu'à l'issue de l'intervention, le ramoneur doit vous délivrer un certificat attestant de sa prestation et de l'entretien du conduit de votre cheminée sur toute sa longueur ; il sert de justificatif auprès des assurances. En principe, le ramonage incombe à l'utilisateur de la cheminée :



- vous êtes propriétaire de votre logement, c'est à vous d'entretenir la cheminée
- vous êtes locataire : le ramonage des conduits de fumée est une charge locative rappelée généralement dans le contrat de bail. Le propriétaire bailleur peut se charger de faire ramoner les conduits de cheminées. Dans tous les cas, les frais engagés sont à votre charge.
- Vous habitez dans un immeuble en copropriété : l'entretien est à la charge des copropriétaires, divisible selon leur nombre. Le ramonage est obligatoire. Selon La fédération française de l'assurance, le défaut de ramonage constitue une contravention sanctionnée par une amende de troisième classe pouvant aller jusqu'à 450 euros. Par ailleurs, si vous ne respectez pas cette obligation, l'indemnité d'assurance peut être réduite en cas de sinistre.

Guichets immatriculations-permis de conduire.

Depuis le 12 octobre et jusqu'au 6 novembre 2017, les guichets du service d'immatriculation des véhicules et permis de conduire ne seront plus ouverts que le matin des lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h. Les procédures de délivrance des titres sont désormais dématérialisées. Il n'est plus nécessaire de se rendre en préfecture pour de nombreuses démarches administratives, elles peuvent être effectuées sur internet 24h/24, 7j/7. Cette évolution s'inscrit dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) qui prévoit la mise en place progressive de téléprocédures et la création de



Traditionnellement, la gendarmerie nationale constate une augmentation des vols à la roulotte (vols dans les véhicules en stationnement) sur les parkings et aux abords des cimetières pendant la période



des fêtes de la Toussaint. Dans ce contexte, le groupement de gendarmerie départementale du Morbihan apporte une attention particulière pour lutter contre ce phénomène en accentuant la surveillance de ces lieux. Soyez vigilant : verrouillez votre véhicule, fermez vos vitres, ne laissez aucun objet ou document de valeur visible de l'extérieur et évitez de stationner votre véhicule dans un endroit isolé. Vous trouverez également d'autres informations sur le [site Facebook gendarmerie du Morbihan](#) qui est régulièrement actualisé : tapez sur ce réseau social les mots clés "**GENDARMERIE MORBIHAN**" pour accéder au site.

D'autres conseils pour se protéger des cambriolages (habitations et locaux industriels et commerciaux) sont prodigués sur l'application smartphone "**STOP CAMBRIOLAGES**", dont le téléchargement est gratuit.

Espace numérique de **La-Trinité-Porhoët et Ménéac**

**FERMETURE** du 30 octobre au 5 novembre 2017

Reprise des ateliers sur inscription le 6 novembre

Réouverture des accès libres le 8 novembre 2017

**Gratuits - Sur inscription**



Centres d' Expertises et de Ressources des Titres (CERT) chargés de traiter plus rapidement les demandes et de lutter plus efficacement contre les fraudes. A compter du 6 novembre 2017, les préfetures et sous-préfetures ne traiteront plus ces opérations. Les procédures seront à effectuer exclusivement par voie dématérialisée.

#### VENDEURS DE CALENDRIERS - MISE EN GARDE - VOL PAR RUSE

La fin de l'année approche. Des personnes mal intentionnées se présentent déjà au domicile des habitants et tentent de vendre des calendriers en se faisant passer pour ce qu'elles ne sont pas (par exemple se disant représenter les sapeurs-pompiers, la mairie, des associations caritatives, etc.) Bien souvent la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans le logement de la victime qui est généralement une personne vulnérable. Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent l'attention afin d'effectuer un repérage ou dérober des objets de valeur. N'ouvrez qu'aux personnes dont vous êtes formellement certain de la qualité (agents de La Poste, Sapeurs Pompiers en tenue, ...).



Et vous, avez-vous pensé à vous inscrire sur les listes électorales ?



Avis aux électeurs. Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être effectuées jusqu'au samedi 30

décembre 2017 inclus. Les jeunes français(es) qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2018 doivent s'assurer qu'ils sont bien inscrits en mairie.

L'ATELIER BBC / FONDERIE GAILLARD de Les Tertres vient d'obtenir le label "ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT (EPV)". Ce label est décerné par le Ministère de l'Économie et des Finances. Cette marque de reconnaissance distingue l'atelier pour l'excellence de son savoir faire français.



Pour cause de formation, la Mairie sera fermée les mardi 7 novembre après-midi et jeudi 16 novembre après-midi.



Les élus MSA du secteur de Maoron - La Trinité Porhoët organisent une conférence le **Mardi 5 décembre 2017 à 20h** à la salle du centre culturel de Moronoë à Maoron sur le thème "**La Maladie de Lyme, mieux la connaître et la prévenir**". **Intervenant le Dr Patrick Morvan.** Cette soirée sera gratuite et ouverte à tout public.



#### associations



La commission « associations » rencontrera les représentants des associations mohonnaises le **17 novembre 2017 à 20h** à la salle de la mairie afin de préparer le bulletin de fin d'année et programmer les animations pour 2018.



Nouveau. Le Bar « chez Karine et Didier » propose une vente d'huîtres en provenance de Locmariaquer tous les dimanches matin.



Le club de l'amitié organisera son traditionnel repas le **samedi 25 novembre** à la salle polyvalente.

Les U11 de l'EKP joueront à Mohon les **samedis 11 et 25 novembre**. L'EMSM recevra la Croix Hellean le **dimanche 05 novembre à 15h**



La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le vendredi **1er décembre 2017 à 20h30** à la salle de la mairie.

La municipalité organise un pot d'accueil des nouveaux arrivants le **vendredi 24 novembre 2017 à 19h** à la salle de la Mairie.



La cérémonie du 11 novembre 2017 se déroulera à 11h30 devant le monument aux morts. Pour le repas qui suivra le vin d'honneur, merci de prendre contact avec Christian Labbé. Tarif 30€



Mme Samantha Murphy (Professeur de danse qui donne des cours à la salle polyvalente tout au long de l'année) organise une soirée de charité pour les anciens combattants et la légion royale britannique. En plus de cette soirée musicale, Samantha chantera des chansons des années 1940. Une tombola et un repas ( poisson-frites) seront proposés. Venez nombreux au bar « Le Manoir » de la Croix de l'Iff à partir de 19h00 le samedi 11 novembre 2017.



Directrice publication : J.Denis site internet : mohon.fr  
Rédaction et impression : Mairie de Mohon  
Tel : 02-97-93-94-20 Courriel : mairie.mohon@wanadoo.fr

